

Les entreprises souffrent, mais de quoi ?

Christophe Ramaux (Université Paris I, Centre d'Economie de la Sorbonne)

Article pour *Rue89* (Blog des économistes atterrés), <http://blogs.rue89.com/chez-les-economistes-atterres>

31 mai 2013

Fermetures d'entreprises, « choc de compétitivité », cadeau fiscal de 20 milliards du gouvernement aux entreprises avec le Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi (le CICE) : les entreprises vont-elles si mal ? Elles souffrent en effet, mais encore faut-il savoir de quoi.

Le taux de marge a baissé ces dernières années¹. Il était de 32 % en moyenne sur la période 1988-2008. Il a baissé à 30,3 % en 2009, avec l'entrée en crise. En hausse en 2010 (31 %), suite à la reprise tirée par les plans de relance, il baisse à nouveau avec le retour de la récession : 29,9 % en 2012.

L'ampleur de cette baisse doit toutefois être nuancée : le taux de marge demeure supérieur à celui des Trente Glorieuses (28,5% en moyenne sur la période 1949-1974).

Mais il y a plus grave : les dividendes versés aux actionnaires, quant à eux, ne fléchissent pas. En 2012, la part des dividendes, dans la valeur ajoutée, augmente à nouveau, malgré la baisse des profits, et retrouve un niveau record : 8,6 %, contre 7,2 % en 2010.

Dans les manuels de gestion, l'actionnaire est supposé supporter le risque des affaires, et cela justifie la rente du dividende. Avec le néolibéralisme, ce risque est reporté sur l'entreprise, l'investissement et les salariés. Les entreprises souffrent effectivement, mais surtout de la prédation de la finance !

La part des dividendes était beaucoup plus faible durant les Trente glorieuses : 4,8 % de la valeur ajoutée, en moyenne, entre 1949 et 1975. Et cette moyenne cache une baisse continue : de 6 % au début des années 1950 à 3,5% au début des années 1970. C'était l'euthanasie progressive des rentiers, si chère à Keynes. Les entreprises ne s'en portaient pas plus mal, au contraire, elles investissaient.

Depuis quelques temps, certains économistes ont pris l'habitude de calculer le taux de marge après versement des dividendes². La belle affaire : les dividendes ne sont ainsi plus comptabilisés dans les profits. Comme si les actionnaires devaient naturellement bénéficier d'une hausse de leur revenu, un Smic actionnarial avec coup de pouce garanti en quelque sorte. Ainsi calculé, le taux de marge chute évidemment et ces auteurs peuvent plaider pour un « choc d'offre »...

Outre l'impôt sur les sociétés, les entreprises peuvent utiliser leur profit pour trois choses : les réinvestir directement ; rembourser les intérêts des emprunts contractés pour investir ; ou verser des dividendes.

Avec la montée en puissance du capitalisme actionnarial, c'est clairement ce dernier poste qui a explosé et cela de façon quasi continue depuis le début des années 1980. La part des dividendes dans l'excédent brut d'exploitation a baissé de 24 % en 1954 à 13% au début des années 1970, puis 10,5 % en 1977. Dès la fin des années 1970, elle remonte et l'ascension est depuis ininterrompue : 14,3 % en 1980, 19,1 % en 2000, 26,4 % en 2008 et... 29,2% en 2012, un record historique ! Les actionnaires ne sont jamais aussi bien portés.

En revenant à la part moyenne de distribution de dividendes des Trente Glorieuses (4,8 %), on pourrait récupérer près de 50 milliards. Ce n'est pas rien.

Il y a bien des marges pour un « choc de répartition », d'autant que d'autres facteurs sont à prendre en compte (les très hauts salaires, par exemple, ont explosé et ils sont comptabilisés dans la masse salariale).

Reste que les entreprises souffrent aussi pour une autre raison : leur carnet de commande se vide. On a là d'ailleurs l'explication de la baisse du taux de marge. Ce taux ne baisse pas en raison de la hausse des salaires contrairement à ce que prétendent les zélotes de l'austérité salariale.

C'est l'inverse qui joue : sous l'effet des politiques d'austérité salariale et budgétaire, la demande des ménages et, partant, l'investissement se contractent, le gâteau global (la valeur ajoutée) se réduit et finalement le taux de marge baisse. C'est le paradoxe des profits : des politiques d'austérité supposées le

¹ Le taux de marge mesure la part des profits (l'excédent brut d'exploitation) par rapport à la valeur ajoutée. Les calculs sont effectués sur la valeur ajoutée (au « coût des facteurs ») des seules sociétés non financières, lesquelles représentent 50 % du PIB (on ne tient pas compte des administrations, des entreprises individuelles, des ménages, des sociétés financières).

² C'est le cas de Patrick Artus (économiste réputé de Natixis) notamment.

faire augmenter le font finalement baisser, sans parler de la catastrophe sociale qu'elles produisent. Le choc de répartition doit bien s'articuler à un choc de demande. Les deux vont de pair de toute façon : prendre aux riches pour donner à ceux qui le sont moins c'est accroître la consommation et l'activité globale puisque les premiers consomment une moindre proportion de leur revenu que les seconds.

Le libéralisme ne joue pas seulement contre les salariés, il joue aussi contre l'investissement et l'entreprise, si du moins on accepte de ne pas réduire celle-ci à un objet de propriété au service des actionnaires. Une entreprise est une institution sociale, un objet collectif, dont la vocation est avant tout de produire des biens et des services, bref de la richesse monétaire. Réhabiliter l'entreprise contre les libéraux, c'est aussi cela la contre-offensive.